

Québec, qui compte 30 p. 100 de la population du Canada, n'est desservie que par 11 p. 100 des lignes ferroviaires de notre pays. Pourrait-on me dire si ces chiffres sont exacts?

M. FISHER: Auriez-vous l'obligeance de répéter ces chiffres?

M. PIGEON: Selon cette déclaration, la population du Québec, qui compte 30 p. 100 de la population canadienne, ne compte dans la province, que 11 p. 100 des lignes de chemin de fer du Canada.

M. BALCER: Depuis assez longtemps, l'une des plaintes que la population de la province de Québec a formulées au sujet des chemins de fer, c'est qu'on n'y construit pas très souvent de nouvelles lignes ferroviaires. Toutefois, je tiens à signaler que le gouvernement actuel en a construit un bon nombre.

M. BRASSARD (*Lapointe*): Veuillez ne pas vous engagez sur une voie d'évitement; restez sur la voie principale.

M. PIGEON: M. Chevrier n'a pas fait son devoir en tant que ministre.

M. ENGLISH: Monsieur le président, je tiens à formuler quelques brèves observations au sujet de la prétendue opposition du camionnage à l'établissement de cette ligne ferroviaire.

J'ai reçu un télégramme de l'Association des camionneurs indépendants de Gaspé, qui se lit comme il suit:

Réunion des camionneurs indépendants de Gaspé tenue à Cap Chat l'unanimité que des félicitations soient adressées au député de Gaspé, hier le 16 février. Il a été proposé par Damase Vallée et résolu à puis transmises au très honorable premier ministre et au ministre des Transports, relativement à la décision prise par le Gouvernement d'aménager dans la Gaspésie septentrionale la ligne ferroviaire demandée depuis 50 ans. Stop. Avons décidé à la même réunion de protester contre l'opposition de l'Association des camionneurs du Québec à la réalisation d'un projet indispensable à l'expansion économique de notre région.

J'ai reçu également un télégramme de l'une des plus grandes industries de la région. Ce télégramme porte la signature de James G. Russell et se lit comme il suit:

J'espère que la pression exercée par trois petits entrepreneurs de transport routier, qui nous exploitent honteusement, n'altérera pas votre décision au sujet de la ligne Matane-Sainte-Anne.

J'ai reçu également un télégramme de M. Landry, secrétaire-trésorier d'un comité, rédigé en ces termes:

Nous faisons nôtre le télégramme de M. J. G. Russell au sujet de la ligne ferroviaire.

Ce télégramme porte la signature suivante:

Louis Landry, secrétaire-trésorier de la *James Richardson Company Limited* et ses 600 employés.

Vous voyez, monsieur le président, que les camionneurs ne s'opposent nullement à ce projet. Je suis sûr que l'aménagement de cette voie ferrée favorisera les camionneurs de ma circonscription.

Le PRÉSIDENT: Je vous remercie, monsieur English. Avez-vous d'autres questions à poser, messieurs?

M. FISHER: Monsieur le président, je voudrais poser une question au sujet des taux que M. Scott nous a donnés. Si je ne m'abuse, Monsieur Scott, vous nous avez donné les taux moyens; je voudrais savoir où vous avez puisé vos renseignements?